

FÉDÉRATION  
DES CHAMBRES SYNDICALES  
DE L'INDUSTRIE DU VERRE

112-114, RUE LA BOËTIE - PARIS VIII



Monsieur Mohammed OUSSEDIK  
Secrétaire Général  
FNTVC - CGT  
263, rue de Paris  
Case 417  
93514 MONTREUIL Cedex

Paris, le 23 avril 2007

**Recommandé AR**

**Objet : Appointements mensuels garantis**

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le récépissé de dépôt de l'accord sur les appointements mensuels garantis du 23 février 2007.

Cet accord a fait l'objet d'une demande d'extension.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Délégué Fédéral, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Am" or similar.

Michel GARDES

P.J./1 : copie du récépissé de dépôt de l'accord du 23/2/07



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

19 AVR. 2007

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement



Direction  
générale du travail

Sous-direction des relations  
individuelles et collectives  
du travail

**Bureau des relations  
collectives du travail**

39/43, quai André Citroën  
75902 Paris Cédex 15

Téléphone : 01 44 38 25 87  
Télécopie : 01 44 38 27 14

Services d'informations  
du public :  
Info emploi 0821 347 347  
(0,12€/mn)  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

Le Directeur Général du Travail

à

**Fédération des chambres syndicales de l'industrie  
du verre (FCSIV)**

**112-114, rue de la Boëie**

**75008 PARIS**

**Numéro : 669 / 35**

### RECEPISSE DE DEPOT

Le DGT soussigné, certifie qu'en application des articles L 132-10 et R 132-1 du Code du travail, il a été déposé le **28/03/2007** :

**Accord APPOINTEMENTS MENSUELS GARANTIS**

à la Convention collective nationale des industries de fabrication mécanique du verre

**IDCC: 669**

Signé le : **23/02/2007**

Notifié le : **Notifié le : 12/03/2007**

#### 1. Signataires employeurs :

Chambre syndicale des verreries mécaniques de France

Chambre syndicale des verreries techniques

Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre (FCSIV)

Chambre syndicale des fabricants de verre plat

Chambre syndicale du verre de silice

#### 2. Signataires salariés :

Fédération chimie énergie FCE CFDT

FEDECHIMIE CGT-FO

Fédération des cadres de la chimie CFE-CGC

Fédération CMTE CFTC

Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du texte déposé au regard des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles.

Fait à Paris le, 16/04/2007

Le chef du bureau  
des relations collectives du travail

16/04/2007